

Inauguration de l'agence d'Avépozo :

P.3&5

La CEET renforce sa politique de proximité



Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°406 du 25 Juillet 2014
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

ANNONCE SEGUCE TOGO

Cérémonie de démarrage de la Phase Pilote Import Maritime
du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur, sous le haut
patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République.

Vendredi 25 juillet 2014 à l'hôtel SANTA MARIA

Franc-parlé du Président de Sursaut-Togo

**Kofi Yamgnane fustige
la cupidité, l'orgueil et
l'égoïsme de l'opposition**

P.3



Dans quelques mois, la présidentielle de 2015. Au moment où peut-être au niveau du parti au pouvoir, l'on a déjà arrêté les réflexions sur le choix du candidat, l'opposition piétine une fois encore avec des guerres de personnes qui savent bien faire la part des choses, l'intransigeance et la sournoiserie qui caractérisent certains. L'on ne cesse de le répéter, l'opposition togolaise aura de la peine à accéder au pouvoir si elle ne s'unit en un seul bloc et présente un programme de société cohérent et bien défini...

Kofi Yamgnane, Président de Sursaut-Togo

Redéploiement anarchique aux Douanes et aux Impôts

**Grande AG demain,
grève
historique
Lundi** P.3



Adj. O. Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances

**Reconfiguration de la CENI :
Me Yawovi Agboyibo est formel :**

**"Ce sont des calculs simplistes
à répétition qui divisent
l'opposition et retardent
l'alternance"** P.4



21 Nov.
8 Déc.
2014

12^{ème}
**Foire
LOME**

Foire de toutes les opportunités

TOGO CELLULAIRE

Encore une pluie de cadeaux



PACK E1282
7 500 F



PACK MODEM
GPRS/EDGE/3G
15 000 F

Spéciale promo
Du 1er Juillet
au 31 Août 2014



PACK 3G F100
30 000 F



FORFAIT

1 JOUR	500 F
7 JOURS	3 000 F
30 JOURS	10 000 F



PACK BLACKBERRY
GEMINI 8520
79 000 F



PACK PC
PORTABLE 3G
325 000 F

Réactivation gratuite

Réactivez gratuitement votre numéro en rechargeant simplement votre compte.

Bonus Appels et SMS

Gagnez gratuitement 5 SMS et jusqu'à 10 minutes de communication sur chaque rechargement de crédit !!!!!



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008



© TOGO CELLULAIRE / JUILLET 2014

Redéploiement anarchique aux Douanes et aux Impôts :

Grande AG demain, grève historique lundi

L'office togolais des recettes (OTR), a procédé la semaine dernière au redéploiement des agents des Douanes et des Impôts mis, provisoirement, sur la touche au moment de la restructuration de ces deux régies financières. L'OTR est né du regroupement des services des douanes et des impôts avec en ligne de mire, une réduction drastique des formalités et des frais de normalisation auprès de ces deux institutions.

A l'annonce de la mesure de regroupement de ces deux pôles d'activités, peu étaient-ils à croire en ses chances de se concrétiser. Pire, d'aucuns prônaient des intentions inavouées à l'OTR allant jusqu'à prédire la mise sous étoile de ces deux structures, agents qui faisaient entre-temps la pluie et le beau temps dans le pays. Mais contre toute attente, l'OTR s'est révélé un véritable outil de relance de l'économie nationale.

En effet, les premiers pas de cet office ont vite fait de rassurer l'opinion sur le bien-fondé de sa création. Certaines démarches sont simplifiées et le guichet unique est devenu réellement opérationnel. Nous sommes parmi les premiers à reconnaître au président Faure Gnassingbé et à son équipe la volonté d'assainir les finances publiques tout en privilégiant la voie de la sérénité et la quiétude de leurs concitoyens. Certaines tracasseries relèvent désormais du passé et les Togolais se retrouvent dans une nouvelle dynamique insufflée par les premiers responsables du pays. Tout semblait aller pour le mieux pour le commun des mortels lorsque des indices de feu sont signalés.

Pour preuve, les premières mesures prises par l'institution sont la déclaration de patrimoine, la production des diplômes présentés pour obtenir les postes, la réduction des effectifs, le départ anticipé à la retraite des seniors, la reconversion ou le recyclage de certains agents... Parmi toutes ces mesures, certaines laissent transparaître le souci de transparence, de justice et d'équité afin qu'on mette l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Ils sont nombreux au sein de la population à juger opportune la décision de déclaration de patrimoine et de présentation de diplômes car, nul n'ignore que les douaniers et les agents des impôts vivent comme des magnats. Mais lorsque des centaines d'agents des douanes et des impôts sont suspendus provisoirement de leur fonction en attendant leur redéploiement, des inquiétudes ont commencé par naître. N'oublions pas qu'en Afrique, une seule personne travaillant dans l'administration nourrit plusieurs bouches, des parents aux cousins en passant par les amis. Ces

inquiétudes étaient devenues persistantes lorsque des semaines plus tard, rien n'est fait dans ce sens.

Lors de son discours à la nation du 26 Avril 2014, Faure Gnassingbé avait annoncé que les agents des douanes et des impôts ne seront pas sacrifiés sur l'autel des réformes de l'OTR. Cette promesse du chef de l'Etat avait calmé la tension qui s'installait jusque dans les couches les plus vulnérables de la société. Certains avaient parlé d'un simple effet d'annonce avec un brin d'optimisme.

Malheureusement, le redéploiement de certains agents des douanes et des impôts de la semaine vient corroborer la thèse des sceptiques. Cette action laisse dubitatif quant aux critères de sélection de ces malheureux que l'on mène droit vers l'enfer. Ces agents ont reçu et acquis une grande connaissance dans leur domaine de travail. Ils ont été formés à coup de millions du contribuable et de ce fait, ils doivent mettre leur compétence au service du peuple. Aujourd'hui, on leur demande de partir à une retraite anticipée qu'aucune garantie ne soutient. On les déploie dans des secteurs dont ils n'ont pas la maîtrise et dont ils connaissent peu le fonctionnement. N'est-ce pas jeter l'argent par la fenêtre ? On nous répondra que les jeunes qui sont appelés à prendre la relève sont aussi formés par l'argent public et qu'ils sont mieux outillés pour faire face à la nouvelle situation.

Au fait, la charité bien ordonnée commençant par soi-même, il serait plus intéressant que ce soit les premiers responsables de l'OTR qui déclarent publiquement leur patrimoine et leurs diplômes afin de motiver les agents. Même s'ils pensent ne pas se mettre en conformité avec cette exigence, ils se trompent lourdement, ils se prêteront tôt ou tard à cet exercice. De plus, les responsables de l'OTR veulent transborder au sein de la fonction publique, déjà plus que saturée, le reste des agents. Or, la fonction publique, à l'heure actuelle, ne sait que faire de ces hommes et femmes rompus à d'autres tâches.

Les douaniers et les agents des impôts sont des humains comme nous tous. A ce titre, ils méritent respect et considération. Pendant des années, ils ont servi, comme ils le pouvaient, des régies financières qui sont les poumons de l'économie nationale. Si aujourd'hui, on leur reproche de se sucrer au cours de leur mission, il n'en demeure pas moins qu'ils ont contribué à forger et à asseoir l'économie du pays. Pour cette seule raison, ils méritent des égards. Loin de nous l'idée de faire l'apologie des crimes économiques mais rendons à César ce qui lui appartient.



Adjii O. Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances

Nous considérons que le redéploiement effectué la semaine dernière ne repose sur aucun critère fiable ou équitable. Pourquoi certains sont-ils encore à la maison pendant que les autres sont rappelés ? Et puis l'autre aspect qu'il faut ici relever, c'est celui de faire connaître aux Togolais, le salaire de celui qui veut désormais leur apprendre comment faire de l'argent. Les agents du fisc togolais, s'ils sont voleurs, eux au moins investissent au pays. Ils y bâtissent des édifices et volent au secours de leurs proches...

On susurre que le salaire du patron des lieux dépasserait trois fois celui du Chef de l'Etat. Gaperi peut bien jouer son rôle pour apprendre aux Togolais à assainir leurs finances mais que ce rôle ne soit pas débordant, au point qu'il se donne le luxe de mettre des Togolais à une retraite forcée par un simple communiqué alors que ces derniers étaient affectés à leur poste par arrêtés ministériels. Un adage populaire Tem dit que lorsque vous vous faites porter par un aveugle et que vous ne prenez garde, c'est dans un fossé que vous vous retrouverez. Les réformes au Togo sous le ministre Ayassor, en

vérité, sont de trop. Certaines sont à saluer mais d'autres doivent donner matière à réfléchir. En exemple, nous citons la privatisation des banques dans le pays. La Côte d'Ivoire sous pauvre Gbagbo, s'est essayé à ce jeu de privatisation des banques nationales, les conséquences sont là quand le pays était tombé en crise. Comment comprendre qu'un pays sous prétexte d'assainir ses finances, puisse vendre toutes ses banques ? Les grandes puissances qui tirent sur les ficelles, n'ont-elles pas leurs banques nationales sous leur contrôle ?

Un pays qui vend toute ses banques aux expatriés, ne peut que dépendre de ces derniers. Il n'aura aucun pouvoir pour agir si jamais ceux-ci ne voient les choses dans le même sens que lui. Faure est et demeure un Président spécial pour ce pays. Il veut que le Togo soit un pays autre, mais que ceux qui ont en charge de l'orienter, le fasse avec réalisme. Faure connaît bien sa vision pour ce pays qu'il aime tant. Il n'a aucune intention de mélanger les Togolais entre eux. L'OTR est venu mettre entièrement fin aux magouilles des agents du fisc.

A partir du moment où ces der-

niers n'ont plus le pouvoir de manipuler, il faut leur donner la chance d'achever leur carrière dans la galère. Cela ne servira à rien qu'on plonge des agents à la retraite lorsqu'ils n'ont pas été préparés pour cela. Nous sommes à une époque où, on peut, si on le veut, planifier les choses et faire en sorte que personne ne soit frustré. Est-ce possible au plan social de mettre quelqu'un à la retraite à trois ans de la fin de sa carrière, alors que ce dernier ne s'y attendait pas ? La mesure, telle qu'elle est prise, peut conduire à des situations aux conséquences facheuses.

Oui pour l'OTR, mais non pour le traumatisme des agents qui pourtant ont tout donné pour ce pays.

Face à cette injustice criarde, les agents des douanes et des impôts se mobilisent et comptent se faire entendre jusqu'au sommet de l'Etat. C'est ainsi que dès demain, ils se retrouvent en assemblée générale pour définir les voies et moyens en plus des stratégies à mettre en œuvre pour faire reculer les principaux responsables de leur calvaire. Ce sera pour eux, l'occasion de faire le point de la situation et de se préparer pour la suite.

En effet, quelle que soit l'issue de l'AG, les responsables des syndicats se disent prêts pour une grande manifestation de protestation qui, selon eux, restera dans les annales de la lutte syndicale. Pour une fois, l'insoupçonnable va bien se produire. Des douaniers qui débrayent bruyamment, ce n'est pas tous les jours qu'on en voit.

De toutes les façons, les responsables de l'OTR devront revoir leur copie et faire de la justice sociale leur bréviaire. Le pays est assez tourmenté par des revendications sociopolitiques pour que l'on se paie le luxe de faire exploser une cocotte-minute. Les risques d'un embrasement général sont grands et il faut tout faire pour l'éviter.

Ben Ali

Inauguration de l'agence d'Avépozo :

La CEET renforce sa politique de proximité

Rapprocher ses services de sa clientèle, une des préoccupations des responsables de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET). C'est ainsi que, dans la perspective d'améliorer les relations qui existent déjà entre elle et sa clientèle, et tout en plaçant les besoins exprimés par les uns et les autres au centre de ses préoccupations, la direction de la CEET a procédé mercredi dernier à l'ouverture d'une nouvelle agence dans la localité d'Avépozo.



La nouvelle agence CEET Avépozo

Pour la circonstance, on notait la présence du directeur général, Dr Gnadé Djétéli, de Togbui Kokou chef traditionnel

de ladite localité et représentant des populations bénéficiaires. Etaient également de la partie, le représentant du minist-

re des mines et de l'énergie, la directrice commerciale et clientèle de l'agence avec toute son

Suite à la page 5

Reconfiguration de la CENI : ME YAWOVI AGBOYIBO EST FORMEL : "Ce sont des calculs simplistes à répétition qui divisent l'opposition et retardent l'alternance"

La coalition " Arc-En-Ciel " parle de déformation, et Agboyibo se lance dans des explications. Suite à certaines informations qui indiquaient que le groupe parlementaire ANC-ADDI et la coalition " Arc-En-Ciel " sont en brouille par rapport aux cinq sièges de la CENI réservés à l'opposition parlementaire, la coalition a apporté des précisions à travers un communiqué mais le président d'honneur du CAR, Me Yawovi Agboyibo va un peu plus en profondeur pour faire comprendre la pomme de discorde.



Yawovi Agboyibo, Président d'honneur du CAR

Dans une interview accordée à nos confrères de Savoir News, le bélier noir de Kouvé est revenu sur le sujet avec des précisions. Selon lui, " la divergence en question, est consécutive à des courriers que Monsieur le Président de l'Assemblée nationale a adressés à l'ANC-ADDI et à l'Arc-en-ciel

procéder à leur répartition et d'adresser des noms à l'Assemblée nationale ". L'on constatera par la suite que " la demande de cette clarification préalable n'ayant pas reçu l'adhésion de l'ANC-ADDI, la Coalition Arc-en-ciel a écrit seule,

mentaire à la CENI, il craint que les mêmes contorsions ne soient reconduites quand il va s'agir de " la Cour constitutionnelle, de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la Communication (HAAC), de la Cour des comptes, de l'Autorité de régulation des marchés publics et des autres institutions investies de la mission de surveillance et de régulation de la gouvernance des libertés publiques, des consultations électorales et des richesses nationales".

" On ne voit pas comment ces institutions peuvent répondre aux attentes des citoyens si, la proportion et la désignation des personnes qui doivent y représenter l'opposition devraient relever du bon gré des partis politiques au gouvernement ", a-t-il conclu.

M. Eric Dupuy, a déclaré Me Agboyibo, a le mérite d'avoir confirmé que la divergence entre le binôme ANC-ADDI et la Coalition Arc-en-ciel dont fait état la presse, porte non sur la répartition des cinq (5) sièges de l'opposition parlementaire, mais sur la nécessité de vérifier si l'UFC est habilitée à participer à la répartition des sièges en question.

Me Agboyibo a relevé en outre que M. Dupuy a également le mérite d'avoir reconnu dans son interview qu'il n'y a pas eu à ce jour entre les deux formations politiques de l'opposition des discussions au sujet de la répartition des sièges.

Le président d'honneur du CAR s'est en revanche étonné que M. Dupuy n'ait pas eu la patience d'attendre que ces discussions s'ouvrent pour annoncer que selon ses " calculs mathématiques ", les cinq (5) sièges de l'opposition parlementaire sont à répartir à raison de quatre (4) pour le groupe parlementaire ANC-ADDI et

un (1) pour la Coalition Arc-en-ciel.

A ce propos, Me Agboyibo affirme qu'ayant à l'esprit les idées qui ont servi de soubassement aux travaux de l'APG et en attendant que vienne le moment approprié où les discussions seront engagées, il tient à faire cette mise au point suivante : Il ne faut pas confondre les règles de dévolution du pouvoir de gouverner le pays et les principes qui doivent guider la composition des institutions de contrôle et de régulation de la gouvernance.

" Il est normal, a-t-il poursuivi, qu'au lendemain des consultations électorales, le pouvoir de gouverner le pays, notamment celui de gérer les ressources publiques et

CENI le même nombre de représentants que la majorité RPT.

Me Agboyibo a souligné qu'on conçoit mal que le principe d'équilibre ainsi arraché au RPT pour la composition de la CENI, s'applique dans les rapports entre la majorité gouvernante et l'opposition et soit en revanche, par des " calculs mathématiques ", écarté au profit de la loi du plus fort dans les rapports internes des formations de l'opposition parlementaire.

Ce sont ces calculs simplistes à répétition, a déclaré en conclusion Me Yawovi Agboyibo, qui divisent l'opposition et retardent l'alternance.

Source : | Telegramme228



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson de la Coalition Arc-en-ciel

ainsi qu'à l'UFC pour convier les trois à lui faire parvenir des noms pour les cinq places de l'opposition parlementaire au sein de la CENI". Ce qui à l'en croire, va dans le sens contraire " des récentes discussions politiques de Togo Télécom II ", au cours desquelles, un consensus aurait été dégagé de supprimer la disposition légale qui accorde au parti de Gilchrist Olympio, " la faculté de jouir des droits de l'opposition tout en siégeant dans un gouvernement de coalition issu d'élections législatives ". D'après Me Agboyibo, "c'est pour cela que la coalition Arc-en-ciel a fait observer à l'ANC-ADDI qu'il fallait s'assurer que les cinq places de l'opposition parlementaire reviennent à eux deux avant de

à cet effet à l'Assemblée nationale. Le groupe ANC-ADDI a envoyé cinq noms à l'Assemblée nationale ". Ce que l'UFC ne s'empêchera pas non plus de faire. En somme, " la divergence a porté, non pas sur la répartition des cinq sièges, mais sur la nécessité de clarifier si l'UFC est habilitée à participer à la répartition ", selon l'ancien premier ministre togolais.

Me Agboyibo dit ne pas refuser à l'UFC de siéger à la CENI mais tient à faire comprendre que celle-ci " fait partie de la majorité gouvernante à qui le code électoral a attribué cinq sièges ".

A l'image de ce qui se fait dans le processus d'élection des membres de l'opposition parle-



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

les libertés citoyennes, soit confié aux partis politiques sortis vainqueurs des élections ".

Ce principe dit majoritaire (la loi du plus fort) qui s'impose ainsi pour l'organisation du pouvoir d'administration du pays ne peut en revanche régir la composition des institutions qui ont la charge de veiller à ce que les gouvernants ne se servent de leurs fonctions pour abuser des richesses nationales et opprimer les citoyens.

C'est pourquoi, a rappelé Me Agboyibo, lors des travaux de l'APG, l'opposition a soutenu avec insistance que la composition des institutions de surveillance de l'administration des richesses nationales et des libertés citoyennes doit être régie par le principe d'équilibre et non par la loi du plus fort afin qu'elles ne soient à la merci des gouvernants.

C'est dans cette optique, a-t-il insisté, qu'en 2009 l'opposition a réclamé et obtenu d'avoir dans la

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadin, PAVée prolongé,
2ème carré après Pharmacie
Le Galien

Directeur de Publication:

TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao
Ben Ali
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

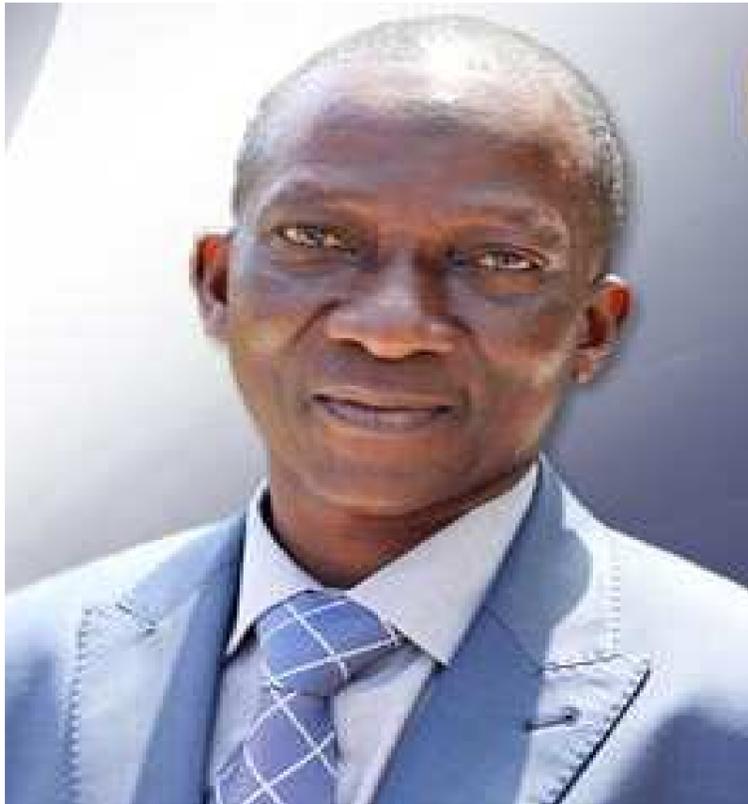
Tirage :

2.000 exemplaires

L'Agriculture face aux anomalies climatiques :

Le Ministre Agadazi convie tous les acteurs à s'adapter à la nouvelle donne

Pour informer et sensibiliser tous les acteurs et partenaires sur le contenu et la stratégie d'intervention du projet Adaptation de l'Agriculture au changement climatique (ADAPT) et sur la validation de la communication sur l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC), un atelier a été organisé les 21 et 22 juillet dernier au centre FOPADESC d'Agoè. Avec l'appui du Fond International de Développement Agricole (FIDA), cet atelier a été initié par le ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, le colonel Ouro Koura AGADAZI, qui avait à ses côtés, son collègue de l'Environnement et des Ressources Forestières.



Col. Ouro-Koura Agadazi, ministre de l'Agriculture...

Aujourd'hui l'Afrique contribue à hauteur de 4% aux émissions mondiales de gaz à effet de serre et plus de 60% de ces émissions sont dues à la déforestation, à la dégradation des terres et au

changement d'usage des sols. L'atelier de FOPADESC a été organisé pour améliorer cette capacité de résilience des popu-

lations en général et des producteurs agricoles en particulier en vue de faire face aux différents défis des changements climatiques.

Les performances relevées du côté du ministère de l'agriculture de l'Elevage et de la Pêche sont bien réelles, mais il est à reconnaître avec humilité que les résultats qui sont salués par les partenaires techniques et financiers demeurent pour autant encore fragiles au regard des nombreux défis auxquels le secteur agricole est confronté.

Au nombre de ses défis, on peut évoquer celui relatif au changement climatique pour lequel le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a pris l'engagement d'assister et d'accompagner le gouvernement Togolais à travers le projet (ADAPT). Cet appui vise à réduire l'impacte du phénomène

sur les activités agricoles des groupes vulnérables.

Pour le ministre Ouro-Koura AGADAZI, c'est le lieu de saluer cet intérêt que le gouvernement accorde au secteur du monde agricole. Ce qui traduit son engagement renouvelé à rendre visible les actions dans le cadre de l'application des conventions et accords internationaux qu'il a signé.

Rappelons que ledit projet s'articule autour de trois sous composantes qui sont : l'intégration d'outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole ; l'adaptation des systèmes de production agricoles vulnérables aux impacts climatiques actuels et futures ; l'information, l'éducation et la communication sur le changement climatique.

JUNIOR

Reconstruction des marchés incendiés:

Les projets de deux cabinets d'architecture togolais retenus

Les grands marchés de Lara et de Lomé, consumés dans des incendies criminels au début de l'année dernière, seront reconstruits très bientôt. C'est une information dévoilée par une source proche du dossier avec des preuves concrètes à l'appui.

Cette information vient semer

de la joie dans le cœur des commerçants et commerçantes victimes de ces incendies, même si ils ont été pris en charge par le gouvernement en ce qui concerne l'aide psychologique et leur relocalisation dans des marchés construits rapidement à leur intention. Les dispositions sont prises pour que les nouveaux marchés soient

plus grands, plus modernes et puissent répondre à l'attente des commerçants et des clients.

Un appel d'offre sera lancé dans les jours à venir afin de juger des entreprises qui se proposeront pour les construire. Un concours a permis de dégager du lot les projets de deux cabinets d'architecture togolais qui ont

retenu l'attention et l'appréciation des jurys.

L'on n'a encore pas aucune information sur le coût global de la reconstruction de ces marchés, mais quand on se réfère aux sommes débloquées pour construire les marchés de Cacavéli et d'Agoè par exemple, on peut déjà se faire une idée.

Contrairement à l'avis de certains qui pensent qu'il ne s'agit que du bluff, qu'il s'agit là encore des manœuvres politiques, beaucoup de togolais restent confiants en la promesse que le chef de l'Etat et le gouvernement ont faite au lendemain de ces incendies aux commerçants.

Pour rappel, le grand marché de Lomé était, jusqu'à ce jour sinistre, une référence dans la sous-région. Des opérateurs économiques venaient de loin pour s'y approvisionner ou faire des affaires. Cette renommée est due aux célèbres Nana Benz dont le commerce de pagne contribuait

énormément à l'économie nationale. Elles faisaient la fierté de tous les Togolais et à l'étranger, des personnes ne connaissent le Togo par ces fameuses commerçantes. Elles ont beaucoup perdu dans les incendies mais elles n'ont, pour autant, pas perdu de leur verve et de leur ténacité. L'annonce du début prochain des travaux sonne pour ces sinistrés comme la fin de leur cauchemar. Ils s'en réjouissent joyeusement et n'hésitent pas, d'ores et déjà, à envoyer leur gratitude et leur reconnaissance au chef de l'Etat qui a su apporter diligence à leurs préoccupations.

L'Etat va devoir débloquer une somme importante, mais il peut compter sur l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) qui se sont engagés à ouvrir des lignes de crédit et à faire des dons dans ce cas particulier.

POULI

Inauguration de l'agence d'Avépozo :

La CEET renforce sa politique de proximité

Suite de la page 3

équipe.

Située vers la périphérie de Lomé en allant vers Aného, cette nouvelle agence qui prendra le relais de l'ancienne agence du port, constitue l'une des preuves que depuis quelques années, la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a commencé par mettre en œuvre sa stratégie commerciale qui vise à se rapprocher davantage de sa clientèle. Ceci, à travers ses différentes actions concrètes qui se font remarquer sur toute l'étendue du territoire. Par cette politique de proximité, la CEET va desservir différentes zones de la préfecture du Golfe comme Adamavo, Dévégo, Baguida, Avépozo, Raffinerie, Kpogan, Agodéké, Agbata, Amédéhoèvé, Togo Komé, Lanzo, Agbavi, Dague,

Gbodjomé et plusieurs localités de l'intérieur du pays.

Lors de la cérémonie d'inauguration, le représentant des bénéficiaires, Togbui Kokou, a témoigné toute sa gratitude à l'endroit de la direction générale, pour l'initiative louable qui réduira les longues distances à parcourir par les populations.

Aujourd'hui par ce joyau, des services de branchement, de facturation, de recouvrement prépayé et de réclamation se feront sur place au niveau de la nouvelle agence, a ajouté Togbui Kokou. Une occasion aussi pour le représentant de l'association togolaise des consommateurs (ATC) de prier le DG de la CEET et son personnel de tout faire pour mettre fin au phénomène de fils suspendus en l'air appelé

" araignée ".

Il a par ailleurs invité les nouveaux consommateurs d'Avépozo et de ses environs à prendre soin de ses locaux pour ne plus souffrir de nouveau. Etant à l'ère de l'efficacité énergétique, le directeur général docteur Gnadé Djétéli dans son discours d'ouverture, a encouragé tout un chacun à une utilisation rationnelle de l'énergie électrique car, le développement de la CEET ne se fera pas sans leur appui.

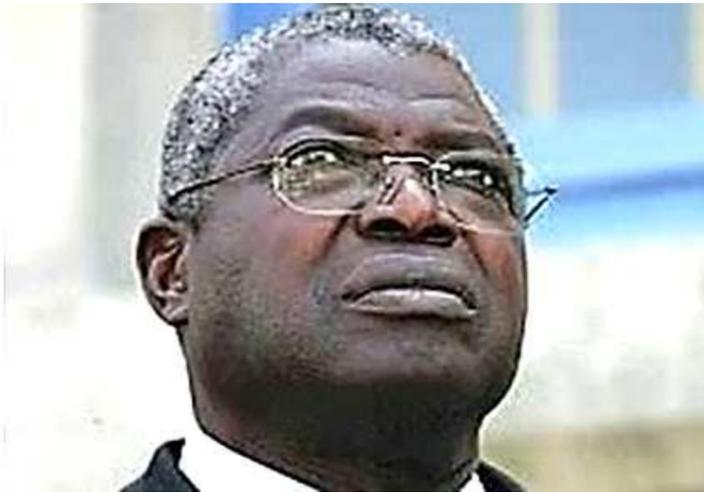
Pour lui, l'ambition que nourrit la CEET est de voir le taux d'électrification du pays progresser afin que tous les Togolais puissent avoir accès à l'électricité, véritable moteur du développement économique du pays.

JUNIOR

Lisez chaque semaine votre journal **Nouvelle Opinion**
Pour toute publicité,
contactez le 91 36 37 55

Franc-parlé du Président de Sursaut-Togo : Kofi Yamgnane fustige la cupidité, l'orgueil et l'égoïsme de l'opposition

Dans quelques mois, la présidentielle de 2015. Au moment où peut-être au niveau du parti au pouvoir, l'on a déjà arrêté les réflexions sur le choix du candidat, l'opposition piétine une fois encore avec des guerres de personnes qui savent bien faire la part des choses, l'intransigeance et la sournoiserie qui caractérisent certains. L'on ne cesse de le répéter, l'opposition togolaise aura de la peine à accéder au pouvoir si elle ne s'unit en un seul bloc et présente un programme de société cohérent et bien défini.



Kofi Yamgnane, président de Sursaut-Togo

Alors que beaucoup de Togolais s'attendaient cette fois-ci à une candidature unique de l'opposition, les leaders placent encore leur cupidité, leur orgueil et leur égoïsme avant les aspirations, les desiderata de leurs militants. Ils prouvent une fois de plus à la communauté internationale, aux représentations diplomatiques sur place et aux Togolais qu'ils ne veulent satisfaire que leurs propres désirs. Nous sommes loin donc de leur profession de foi de défendre les intérêts des populations.

Kofi Yamgnane de Sursaut-Togo a annoncé en début de semaine sa candidature pour 2015, tout en dénonçant l'"amateurisme de l'opposition". Le président de Sursaut-Togo n'est pas le seul à annoncer sa candidature, puisque Me Dodji Apévon ne rechignerait pas à se porter candidat tout comme Agbéyomé Kodjo du parti OBUTS ou Bassabi Kagbara du PDP.

A sept mois exactement des prochaines élections présidentielles, où quasiment tous les partis politiques

de l'opposition luttent, soit pour obtenir les réformes, soit pour présenter un candidat unique, le président de Sursaut-Togo Kofi Yamgnane, annonce d'ores et déjà sa candidature, dans un entretien paru dans les colonnes du journal Le Médium du 22 juillet 2014.

Dans cet entretien, l'homme dont la candidature a été rejetée à la présidentielle de 2010 pour non-conformité d'actes de naissance, estime cependant qu'il est retombé dans les mêmes travers et que ses papiers sont loin d'être en règle, d'où sa crainte de se voir empêché de se présenter à nouveau aux prochaines présidentielles. En effet, il reconnaît que "mon certificat de nationalité n'est pas en conformité avec mon nouvel acte de naissance", dit Kofi Yamgnane.

Pour ce dernier, la situation politique actuelle du pays est le fruit d'une complicité entre le parti au pouvoir et l'opposition, qui "sont tous les deux heureux chacun dans

son statut et des avantages qui y sont attachés et qu'ils en tirent", d'où la nécessité de proposer une nouvelle alternative au peuple togolais.

"Sinon comment comprendre qu'au lieu de faire de la politique, c'est-à-dire travailler sur des projets de développement du pays et d'amélioration du sort des populations, tous ne se contentent que de faire de la diversion?", se demande-t-il.

Le président de Sursaut-Togo affirme donc se préparer à "entrer en campagne avec un projet de société pour le Togo et un programme de gouvernement, deux projets

qui seront présentés le moment venu".

Répondant à la question du rejet le 30 juin dernier du projet de loi portant réformes politiques par l'Assemblée nationale, Kofi Yamgnane estime qu'"en exigeant de fait la rétroactivité de la loi, l'opposition a exposé publiquement son amateurisme et son irresponsabilité".

Par cet acte, poursuit-il, elle trace la route à Faure Gnassingbé pour une réélection logique, facile et confortable.

Arimiyao

Présélections régionales Miss Togo 2014 :

Mlle Alifa Solim ATCHABAO, élue reine de la beauté dans la région de la Kara

Les présélections régionales dans le cadre du concours de la beauté togolaise continuent de livrer leurs verdicts. Le convoi sillonne toutes les régions et c'est à Kara qu'il a posé ses bagages la semaine dernière. Au cours d'une soirée riche en émotions, Mlle Alifa Solim ATCHABAO, 23 ans, Etudiante en 2ème année Tourisme représentera les couleurs de la région de la Kara à la finale Miss Togo 2014 le samedi 30 août prochain au palais des Congrès à Lomé a appris la rédaction auprès de la cellule de la communication du comité d'organisation.

Vont accompagner la heureuse élue à la grande fête de la beauté féminine, la 1ère dauphine : Mlle Gnimpal SAMBIANI, Etudiante en 3ème année de Droit internatio-



nal, 22 ans, la 2ème dauphine : Mlle Marie Vianney MATCHAMBO, Etudiante en Droit, 20 ans.

La soirée a été animée par les artistes de la chanson comme Omar B, Dieudonné Wila, les séna-

teurs du rire en présence du Président du Comité Miss Togo, M. Gaspard Baka, du Directeur Commercial de Moov Togo, M. Cheik Sissoko et d'éminentes personnalités de la localité avec en tête le Préfet de la Kozah, M. Didier Bawoubadi BAKALI.

Déjà Mlle Jolindah Ablavi Litor a été élue la plus belle fille de la région des Savanes le 12 juillet dernier.

Les présélections se poursuivront dans les plateaux le 26 juillet prochain à Notsè à la salle Poly Berceau.

Rappelons que l'élection Miss-Togo souffle ses 20 ans de bougie cette année.

La société mobile Moov Togo est le sponsor officiel de l'édition.

La Rédaction



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Atelier de validation du guide des politiques publiques : Le Togo veut se conformer au nouveau système de planification

Dans le souci d'élargir le cadre de concertation devant aboutir à la validation nationale du guide méthodologique et didactique des politiques publiques, le Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, MPDAT, Djossou Mawussi Sémondji a procédé le 15 juillet dernier à l'ouverture de l'atelier national de validation qui a regroupé les responsables techniques et cadres du département et les différents partenaires au développement (Administration publique, Société Civile, Secteur privé et Partenaires Techniques et Financiers).

A ce jour, plusieurs départements ministériels disposent d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et d'un Budget Programme. En son temps, le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire a, non seulement, appuyé techniquement les ministères sectoriels

mais aussi et surtout il a mis à leur disposition des Guides pour l'élaboration des Politiques sectorielles et pour le suivi-évaluation avec l'appui du CADERDT. Mais aujourd'hui, l'on se doit de reconnaître que la donne a changé dans la conception et l'élaboration des outils de la chaîne PPBSE.

C'est ainsi que cet atelier a été organisé dans le souci d'étudier, d'amender et de valider la version provisoire du guide méthodologique d'élaboration des politiques publiques, mais aussi d'informer davantage les responsables techniques et les cadres décideurs des différentes institutions publiques, privées ainsi que la société civile et les partenaires techniques et financiers sur les réformes en cours au regard de la Directive n°06/2009 de l'UEMOA.

Il est à noter que c'est depuis juin 2009 que l'UEMOA a adopté de nouvelles directives visant à améliorer et à moderniser des instruments de gestion des finan-



Photo de famille des participants avec le ministre (lunettes au milieu)

ces publiques au sein des huit (08) pays membres de la zone. Ces directives, qui sont au nombre de six (06), sont relatives au code de transparence dans la gestion des finances publiques, aux lois de finances, à la comptabilité publique, à la nomenclature budgétaire de l'État, au plan comptable de l'État et au tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

C'est pourquoi le Ministère en charge de la planification a

jugé utile de préparer ce système de planification qui s'alignera sur ces directives, en particulier, la directive n°06/2009/CM/UEMOA relative aux lois de finances. La finalité est d'intégrer dans la chaîne Planification - Programmation - Budgétisation - Suivi-Evaluation (PPBSE), les nouveaux concepts contenus dans les dispositions de cette directive. Le ministre Djossou a souligné que ce guide n'est pas

une fin en soi et que son département est conscient des défis que son application implique.

C'est pourquoi, en attendant que les mesures légales et réglementaires relatives à la directive ne soient mises en place, il a eu à rappeler que l'approche du ministère se veut, à la fois proactive, didactique et progressive pour faciliter l'appropriation des concepts et des processus, en vue de permettre une exploitation aisée dudit document.

Par ailleurs il entend travailler de concert, avec le ministère de l'économie et des finances, le ministère de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques, le ministère de la réforme de l'Etat et de la modernisation de l'administration ainsi qu'avec le ministère de la fonction publique, tout ceci dans la conception d'un plan d'action intégré pour la mise en œuvre graduelle de la directive n°06/2009/UEMOA.

Junior



COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE DES TRAVAUX DE MAINTENANCE SE DEROULERONT DU 18 AU 19 JUILLET 2014, SUR SON RESEAU INTERNET AVEC UNE INTERRUPTION DU SERVICE SELON LES DETAILS CI-DESSOUS :

- ZONES : CITES OUA, MILLENIUM ET QUARTIERS ENVIRONNANTS,
- DEBUT DES TRAVAUX : 18/07/2014 A PARTIR DE 17H GMT.
- FIN DES TRAVAUX : 19/07/2014 A 13H00 GMT.

TOGO TELECOM VOUS PRESENTE D'AVANCE TOUTES SES EXCUSES POUR LES EVENTUELS DESAGREMENTS CAUSES PAR CES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET VOUS REMERCIE POUR VOTRE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

Lancement de la phase pilote Import Maritime du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo



Lomé, Togo, 25 juillet 2014

SEGUCE Togo (la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo) a lancé officiellement le 30 juin 2014 la phase pilote du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (GUCE). Cette première étape de la mise en œuvre concerne les importations maritimes auprès d'acteurs pilotes.

La convention pour la mise en place et l'exploitation du GUCE avait été signée le 10 octobre 2013 entre la République Togolaise représentée par Madame Bernadette Legzim-Balouki, Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Monsieur Adji Otèth Ayassor, Ministre de l'Économie et des Finances et Monsieur Ninsao Gnofam, Ministre des Travaux Publics et des Transports, et le Groupement Bureau Veritas BIVAC / SOGET.



La création du Guichet Unique est l'une des réformes structurelles engagées par la République Togolaise pour améliorer la compétitivité de son économie et lui permettre de tirer le meilleur parti de sa situation géographique stratégique. Le GUCE est la concrétisation de la volonté de Madame Bernadette Legzim-Balouki, de développer le secteur privé par la promotion d'un environnement économique plus attractif. "Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Togo, le Guichet Unique du Commerce Extérieur fait partie des programmes d'urgence du gouvernement" confirme Madame Bernadette Legzim-Balouki.

Selon Olivier Lederer, Directeur Général de SEGUCE Togo, « cette solution innovante répond aux exigences de la facilitation du commerce. Il permet de réduire les coûts et délais relatifs aux transactions commerciales et aux opérations logistiques qui s'y rapportent, de simplifier les procédures à l'import, à l'export et en transit, et d'améliorer la transparence dans les relations entre les milieux d'affaires et les Autorités ».

Lancement de la phase pilote Import Maritime

La phase pilote est un jalon essentiel de la mise en œuvre du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE) au Togo bâti en collaboration avec les acteurs publics et privés concernés. Elle correspond à l'entrée en opération effective des fonctionnalités import du GUCE auprès d'acteurs pilotes du maritime.

Cette phase comprend également la mise en œuvre de la centralisation des paiements permettant de faciliter et d'accélérer encore le passage des marchandises et un accompagnement personnalisé de chaque acteur pilote avec de nombreuses formations délivrées pour une gestion optimale du changement.

Dans cette phase pilote, le GUCE gère les différentes étapes d'une importation maritime, depuis l'annonce du navire jusqu'à la sortie de la marchandise :

1. Préviation d'escale
2. Annonce de la marchandise
3. Arrivée du navire
4. Constat de déchargement
5. Bon A Délivrer commercial
6. Déclaration en douane
7. Emission des factures
8. Paiement du Document de Frais Unique
9. Identification du transporteur
10. Bon A Sortir et sortie des marchandises

Cette première étape sera suivie à l'automne de la généralisation à l'ensemble des acteurs des fonctionnalités import, export, transbordement et transit pour tous les trafics de marchandises. En 2015, le GUCE sera étendu aux frontières terrestres et à l'aéroport de Lomé.

Les acteurs du GUCE dans la phase pilote

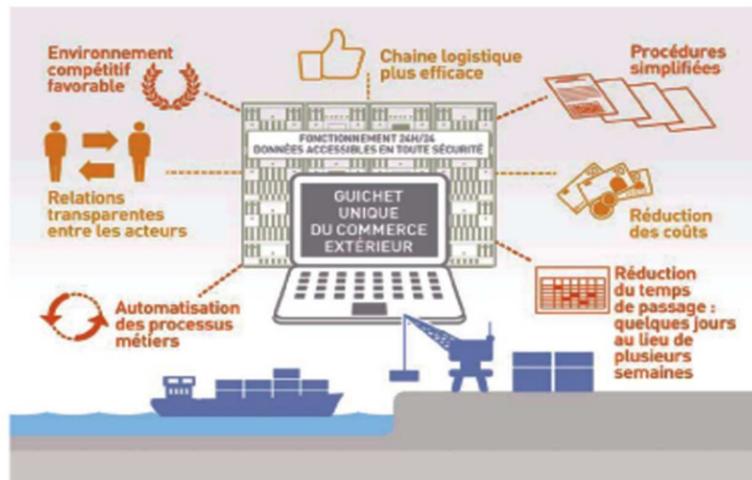
- Le Port Autonome de Lomé
- L'Administration des Douanes
- Le Conseil National des Chargeurs du Togo
- Les consignataires
- Les manutentionnaires port
- Les commissionnaires et transitaires agréés en douane
- Les structures émettrices de facturations intégrées au DFU
- Les banques
- La Chambre de Commerce International du Togo,
- L'Unité Mixte de Contrôle des Conteneurs
- Les services vétérinaire et phytosanitaire
- Les Affaires Maritimes

Communiqué de presse - 25 juillet 2014

Lancement de la phase pilote Import Maritime du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

3/4

Le GUCE est une plateforme électronique ouverte à tous les opérateurs et usagers intervenant dans les opérations du commerce extérieur (import, export, transit et transbordement) réalisées au Togo. Il sert de support unique à toutes les procédures et formalités pour le dédouanement et l'enlèvement des marchandises à tous les points d'entrée et de sortie du territoire (Port de Lomé, postes frontières et aéroport).



Au cœur du GUCE se trouve également un système de centralisation des facturations particulièrement innovant, qui regroupe l'essentiel des frais liés aux marchandises à travers un Document de Frais Unique (DFU) permettant le paiement de l'ensemble des frais en une seule fois.

Dans le cadre de la mise en œuvre du guichet unique, des commissions travaillent en étroite collaboration avec SEGUCE Togo sur les thèmes de la conduite du changement, de la formation et des procédures, sous la tutelle technique du Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, en association avec le Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère des Travaux Publics et des Transports.

Selon Laurence Debain, Expert Fonctionnel chez SOGET : « Le projet en collaboration avec les opérateurs togolais est une vraie réussite grâce à leur implication et leur motivation. Après une analyse des besoins spécifiques locaux, effectuée en amont du projet, le lancement de la phase pilote du guichet unique a été possible en quelques mois. Les acteurs publics et privés du commerce extérieur togolais bénéficient dès aujourd'hui des premières améliorations de leurs opérations via le guichet unique. »

« Le guichet unique est le résultat d'un travail participatif ambitieux entamé en 2013, qui a mobilisé l'ensemble des opérateurs du commerce extérieur tant publics que privés » témoigne Olivier Lederer. « Le lancement de sa phase pilote à l'import maritime permet de fédérer à court terme toutes les catégories professionnelles pour une gestion du changement adaptée, quelle que soit l'opération commerciale à l'international. Il en va de l'efficacité de l'ensemble du processus ».

A propos de Bureau Veritas

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie plus de 64 000 collaborateurs dans environ 1 330 bureaux et laboratoires situés dans 140 pays. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale. Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20. Compartiment A, code ISIN FR. 0006174348, mnémonique : BVI.

La division Services aux Gouvernements & Commerce International de Bureau Veritas, qui englobe la filiale Bureau Veritas BIVAC, propose des services liés à la facilitation du commerce international, à la sécurisation des recettes des États à l'importation et à la vérification de conformité des produits importés aux normes de qualité. Plus de 90 programmes de facilitation du commerce ont été délivrés auprès des Gouvernements en 30 ans.

Pour en savoir plus : www.bureauveritas.com/gsit

Contact presse :

Nicole Weidig
nicole.weidig@bureauveritas.com
Tél : +33 (0)1 55 24 77 72

A propos de SOGET

SOGET sert la fluidité des opérations portuaires en organisant pour les différents opérateurs publics et privés, une gestion intelligente, partagée et instantanée des informations relatives aux chaînes logistiques. SOGET, partenaire et animateur des communautés portuaires, offre des solutions clés en main et innovantes en alliant maîtrise des processus métiers, excellence technologique et proximité avec ses clients et partenaires.

Né au Havre en 1983, SOGET est le premier opérateur en France et en Afrique, et a pour ambition de devenir le leader mondial et la référence en matière de Guichet Unique. Membre fondateur de l'European Port Community Systems Association (EPCSA) et de la Fondation SEFACIL, SOGET est expert auprès de nombreuses organisations internationales.

Pour en savoir plus : www.soget.fr

Contact presse :

Yoann Besse
Citigate Dewe Rogerson
Tel : +33 1 53 32 78 89
Mobile : +33 6 63 03 84 91
yoann.besse@citigate.fr

Marie Wyciwski
marie.wyciwski@soget.fr
Tél. : +33 (0)2 35 19 25 66



Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo
Quartier Ablogame
Rue Gbaga
Lomé

Tél. : +228 22 23 90 00 / 22 20 69 20
e-mail : support@segucetogo.tg
www.segucetogo.tg